

## LES COMMENTAIRES DE L'ECONOMIE

Tous les chiffres présentés dans ce commentaire sont vérifiables à partir des données publiées par l'INSEE et la DGFIP (année 2024; les données 2025 ne seront publiées que mi-2026).

Certains jugements portés sur notre économie et sur ses résultats semblent peu fondés au regard de données publiées<sup>(1)</sup>, ou surprenants dans leur logique<sup>(2)</sup>.

### (1)

- **Les Français seraient accablés d'impôts** : ils s'élèvent, globalement et en moyenne, à 10,6% de leurs revenus avant prélèvements; rappelons que le premier palier non nul du taux de l'IR, jugé très modéré, est de 11%; cette observation ne signifie pas qu'il faut augmenter la fiscalité mais, peut-être, l'organiser mieux pour faire disparaître ce jugement ( les Français peuvent-ils ne pas se considérer "accablés d'impôt" ? ) .
- **Les Entreprises seraient accablées d'impôts** : ils s'élèvent, globalement et en moyenne, à 8,7% environ de leurs bénéfices avant prélèvements; en revanche, elles payent un lourd tribut - plus de 35% de leurs bénéfices - en cotisations "patronales".
- **L'impôt diviserait par plus de 2 le rapport des revenus extrêmes dans notre société**: on peut calculer, avec le barème en vigueur en 2024, que l'IR fait passer le rapport entre le revenu d'un foyer "modeste" (rev. brut de 50 000€, rev. impos. estimé à 35 000€, impôt nul pour un coef.fam. de 3) et celui d'un foyer "riche" (rev. brut 900 000€, rev. impos. estimé à 700 000€ après "optimisation", impôt de 250 000€ environ pour un coef. fam. de 3) de 18 avant IR à 13 après IR; il est divisé par 1,4 .
- **Le montant des prestations sociales versées sur les comptes des Ménages (hors prestations en nature) serait extravagant** : il représente, globalement et en moyenne, un quart du revenu des Ménages; les 3/4 de ces revenus ne sont donc pas d'origine "sociale"; en revanche, le montant total des prestations sociales (versées et en nature) n'est payé que pour moins des 2/3 par les cotisations et l'impôt versé à la Séc. Soc ; une modernisation du mode de financement de la "dépense sociale" doit être envisagée si on veut réduire les déficits, diminuer la charge sur les "actifs" et conserver un système "par répartition" compatible avec l'évolution démographique.
- **La réduction du nombre de fonctionnaires ou la taxation plus sévère des "Riches" par l'IR seraient des solutions réalistes et efficaces** pour diminuer sensiblement nos déficits: quelques chiffres font douter (1%PIB de réduction de la masse salariale des fonctionnaires nécessiterait une suppression de plus de 400 000 postes; il faudrait multiplier par 2,5 l'IR payé par la tranche supérieure des contribuables, ou doubler l'IR acquitté par les 2 tranches des plus "riches" pour obtenir une recette fiscale supplémentaire de 1% PIB ! ) .
- **La taxation de la fortune "improductive" serait plus efficace que la taxation raisonnable de la fortune financière** pour accroître les recettes fiscales : l'examen de la répartition des patrimoines dans notre société montre que la taxation de la fortune immobilière est la plus "rentable" fiscalement et affecte surtout les "mieux dotés"; la taxation de la fortune financière est moins rentable et affecte aussi les "mieux dotés"; la taxation de la fortune "improductive" est peu rentable et affecte surtout les "moins dotés".
- **Les administrations publiques seraient des gouffres financiers qui "engraisseraient les fonctionnaires"** : il faut d'abord prendre conscience de la dimension de l'Etat et de l'administration :
  - . Etat et admin. Centr. : Présidence de la Rép. ( 14 services ) ; SPM ( Services du 1° Ministre: 56 services ) ; Assemblée Nationale; Sénat; CESE; Conseil Supérieur de la Magistrature; Conseil Constitutionnel; Conseil d'Etat; Cour des Comptes; 16 AAI (Aut. Admin.Indépendantes), 8 API ( Aut. Publ. Indépendantes ) ; 19 ministères et leurs organismes subordonnés exécutants et producteurs des services; ODAC ( les Organismes Divers de l'Admin. Centrale sont environ 700: services généraux publics, services de recherche, services éducatifs, culturels, universités et grandes écoles nationales, parcs nationaux, musées nationaux ... ) ;
  - . Admin. Terr. : 18 régions; 101 départements; 1250 ECPI ( établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre); 36000 communes .Cette description explique le "coût de fonctionnement" de l'admin. publ. bien mieux que la générosité des rémunérations; une réforme des structures de l'Etat contribuerait sans aucun doute à la réduction du déficit public.
- **L'Etat serait généreusement financé**: les crédits alloués à 5 missions de l'Etat ( Enseignt scolaire; Défense; Enseignt sup. et Rech. ; Solidarité,insertion,égalité des chances; Sécurités) représentent, en 2024, 60,5% des crédits accordés à ses 30 missions: les 25 autres missions de l'Etat sont ainsi financées avec 5,15% PIB; un allègement des missions de l'Etat améliorerait son efficacité et favoriserait la réforme de ses structures .
- **La fiscalité serait implacable et rigoureuse** : on peut noter que les "Remboursements, dégrèvements" ( 4,8%PIB ) sont proches du montant du déficit public (5,8%PIB), en 2024 .
- **L'insuffisance de la production de richesse et la "fainéantise" des Français seraient les causes évidentes de nos problèmes socio-économiques** : la France est pourtant le 7° Pays mondial par son PIB (sa croissance a même été la 5° de ces 7 Pays en 2024, devant l'Allemagne, le Japon), alors qu'elle a un rang bien plus défavorable pour sa population et sa superficie (ajoutons que le ratio "PIB/hbt", parfois invoqué et qui déclassé la France, n'a que peu de sens et conduit à des conclusions très abusives ) ; cette

observation n'élimine pas la conclusion de la nécessité de travailler plus nombreux et plus longtemps pour des raisons démographiques, pour réduire la charge des "actifs" et le déficit public; cet effet ne peut cependant être obtenu par le prêche rebattu du "stakhanovisme" pour les Citoyens ( une méthode ... soviétique ! ), ou par un procès politique les inculquant de "fainéantise" ( un harcèlement moral ? ) ! Il faut y ajouter des mesures pour améliorer la qualité de l'offre de travail et dynamiser la consommation des ménages dans le marché national. La correction de maladresses dans la conduite de la politique sociale et de l'incitation au travail ne peut, non plus, être exclue.

## ( 2 )

- **La baisse des impôts** infligés aux Ménages et Entreprises provoquerait une hausse de leur consommation, de leurs ventes, et des impôts payés par ces mêmes Ménages et Entreprises ( tva, impôts sur les bénéfices, ... ) salvatrices de la qualité des services publics et de la "dépense sociale" qui dépendent des recettes fiscales: les impôts ont-ils donc baissé, au final ? Ce mécanisme, un peu miraculeux, est suspect et doit être vérifié ! La baisse des impôts et des prélèvements est sans aucun doute bienfaitrice si elle est suffisante pour que l'augmentation consécutive de la consommation librement choisie des Ménages soit prévisible et sûre, ne soit pas contrariée par une hausse induite de l'impôt sur la consommation ( la TVA représente déjà 41% des prélèvements fiscaux de la DGFIP ! ), et si elle ne s'exerce pas sur des produits importés ( la baisse fiscale consentie aux Entreprises doit pour cela être reportée sur leurs prix ); il faut donc que cette baisse des impôts ait été préparée, peut-être même concertée, conçue avec des effets anticipés et nécessairement affinés; une baisse des impôts dogmatique, aveugle et généralisée, non ciblée ou mal ciblée, n'est sans doute pas une solution dont la rationalité comptable suffit à assurer le succès; la baisse des impôts est une manœuvre économique sans aucun doute délicate, qui demande de l'intelligence, de la "finesse", même lorsqu'elle est nécessaire; bien sûr, une baisse des impôts est judicieuse si la fiscalité en cours est jugée trop lourde (... et si elle est correctement mesurée ).
- **La baisse des prélèvements sur les Entreprises provoquerait naturellement une hausse équivalente des salaires**, cet effet serait automatique, indépendant de la volonté des "Patrons" et de la situation des Entreprises ; "*baisser les impôts et gagner plus*" serait donc un théorème de la science économique, d'une merveilleuse simplicité, porteur de fortes espérances: la désillusion peut être à la mesure de la promesse faite .

## Conclusion

L'économie est un domaine essentiel pour la puissance d'une Nation et la prospérité de ses Citoyens. Les commentateurs dans ce domaine échappent difficilement à la tentation de déclarations partisans, flatteuses ou catastrophiques. L'esprit critique (la méfiance?) est donc une nécessité, et il doit se fonder sur la référence à des données dignes de confiance, c'est-à-dire collectées avec des méthodes contrôlables, publiques, afin que toute "manipulation" soit décelée et dénoncée ( l'opposition politique s'en chargera à coup sûr ! ). Espérons que la France nous donne ce privilège générateur de confiance, alors que la "guerre de l'information" se développe et se généralise, avec le risque de déstabiliser la société.